

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE S'AMÉNAGE-T-ELLE ?

INFORMATIONS PRATIQUES

La journée aura lieu au CAUE 92
Ouverture des locaux à 9h, début de l'atelier à 9h30

PARTICIPATION GRATUITE

A noter : le déjeuner est libre (non pris en charge par l'organisation). Plusieurs restaurants et boulangeries sont à proximité du CAUE. Des tables seront également à disposition pour un picnic.

INSCRIPTION

Avant le 1er octobre 2015

- par mail, à l'adresse suivante : claire.maurice-madelon@developpement-durable.gouv.fr
- par courrier, à l'adresse suivante :
DRIEA - Unité Territoriale des Hauts-de-Seine
Service Planification et Aménagement Durables
Inscription Atelier Ville Durable
167-177, avenue Joliot Curie - 92013 Nanterre Cedex

RENSEIGNEMENTS

- Claire Maurice-Madelon : 01 40 97 29 20
claire.maurice-madelon@developpement-durable.gouv.fr
- Maxime Laurent : 01 40 97 29 61
maxime.laurent@developpement-durable.gouv.fr

POUR VENIR

CAUE92

279, terrasse de l'Université - 92000 Nanterre
Latitude : 48.898418
Longitude : 2.219349
Tel : 01 71 04 52 49

ACCÈS RER ET BUS

RER A, station "Nanterre Préfecture" (à 3 mn à pied des sorties 2 et 3)
Bus 358 et 163, arrêt "Nanterre-Préfecture"
Bus 160 arrêt "Marcel Paul" ou "Nanterre-Préfecture"

ACCÈS AUTO

Station Autolib "Pesaro", 20 boulevard de Pesaro
Parking "Préfecture", La Brèche, 24 rue des Trois-Fontanot
Parking "Les terrasses", 7 rue Célestin Hébert
Parking Salvador Allende (24/24), rue Salvador Allende

PLAN D'ACCES AU CAUE 92 CONSULTABLE ET TELECHARGEABLE SUR <http://www.caue92.com>



Boulogne-Billancourt, parc de Billancourt DRIEA/Gauthier



CONSEIL D'ARCHITECTURE
D'URBANISME ET DE
L'ENVIRONNEMENT
DES HAUTS-DE-SEINE

CAUE92

ATELIERS VILLE DURABLE

06.10.15

LA SÉCURITÉ
PUBLIQUE
S'AMÉNAGE-T-
ELLE ?



Paris, jardin des halles

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE S'AMÉNAGE-T-ELLE ?

Journée organisée en partenariat entre la DRIEA-UT 92 et le CAUE 92

La sûreté et la tranquillité publiques sont des conditions indispensables au bien-être de tous et au bien vivre ensemble. La prévention de la délinquance joue un rôle essentiel et primordial pour atteindre cet état de sûreté et de tranquillité (loi relative à la prévention de la délinquance de 2007).

L'aménagement est un levier parfois méconnu ou peu mobilisé pour contribuer à la tranquillité publique. Des principes simples, tels que la lisibilité des espaces, la visibilité, l'animation, l'usage, l'entretien, la gestion, peuvent, s'ils sont mis en œuvre dans l'aménagement urbain, créer les conditions favorables à la prévention de la délinquance. Ils contribuent par ailleurs à l'amélioration globale du cadre de vie.

Les Études de Sécurité Publiques (ESP), rendues obligatoires en 2007 pour les nouvelles opérations d'aménagement et de construction de grande envergure, traitent partiellement de cet aspect, tandis que les stratégies locales de sécurité et de prévention de la délinquance (SLSPD) ne l'abordent que trop peu. Les réflexions peuvent encore être approfondies, et être élargies à des opérations de petites dimensions, ainsi qu'à des espaces existants qui souffrent de problèmes de sécurité publique.

À l'occasion de l'atelier La sécurité publique s'aménage-t-elle ?, des professionnels viendront partager leur expérience et répondre à vos questions. Orientée vers le débat et les échanges des points de vue, cette journée viendra illustrer les différents champs d'actions possibles pour concilier les enjeux de sûreté et de la qualité des projets urbains : qualité architecturale, ouverture sur l'espace public, animation et partage des usages, amélioration du confort, gouvernance des projets, gestion urbaine... il s'agira de comprendre à quels moments, et de quelles façons possibles, est-ce que l'aménagement doit et peut traiter efficacement des questions sécurité.

9:00
ACCUEIL PETIT DEJEUNER

9:30
OUVERTURE DE L'ATELIER

9:45
REAMANAGEMENT DU JARDIN DES HALLES, VILLE DE PARIS

Le jardin des Halles est le premier jardin ouvert qui ait été créé à Paris, en 1988. D'une surface de 4 hectares, il est à la fois un lieu de transit et de détente, fréquenté par un nombreux public : riverains, promeneurs, touristes, chalands, voyageurs...

L'ancien jardin, composé de plusieurs sous-ensembles (aires de jeux, surfaces plantées mais inaccessibles, allées et fontaines), souffrait d'un morcellement et d'une faible accessibilité. Le manque de visibilité rendait le site difficile à appréhender. Le projet aujourd'hui mis en œuvre propose une alternative à ces dysfonctionnements. Comment l'intervention par un nouvel aménagement a-t-elle participé à résoudre les problèmes ?

→ SEM Paris Seine et Ville de PARIS

10:45
UNE APPROCHE QUALITATIVE DE LA PREVENTION SITUATIONNELLE DANS LA CONCEPTION DES ESPACES

Le Centre d'Études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (CEREMA) porte la politique du Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de l'Énergie (MEDDE) en matière d'intégration des problématiques de sûreté dans l'aménagement des espaces. Le CEREMA est doté d'un Point d'Appui National Sûreté et Sécurité urbaines, qui travaille selon une approche intégrée de la prévention situationnelle sur la réglementation et son évolution, sur la réalisation d'études spécifiques ou encore sur des missions de conseil et assistance.

→ Gersende Franc et Marie-Aude Corbillé, CEREMA

11:45
LA POLITIQUE LOCALE DE SECURITE, UNE OPPORTUNITE POUR LE TRAITEMENT DES ESPACES PUBLICS

Le Forum Français pour la Sécurité Urbaine apporte assistance et expertise auprès des collectivités adhérentes de son réseau, afin d'élaborer des solutions aux problèmes se posant dans leurs espaces publics. Le forum intervient notamment dans le diagnostic, dans le renforcement des stratégies locales, et propose un accompagnement spécifique sur les sites problématiques afin d'en partager les réflexions, en déterminer une gouvernance appropriée, ou encore mener une action de requalification. Les collectivités bénéficient, en outre, du partage des méthodologies et des expériences existantes dans ce réseau d'échelle française et européenne.

→ Forum Français Sécurité Urbaine

12:45
DEJEUNER LIBRE

14:15
DES CRITERES DE SECURITE DANS LE PROJET ARCHITECTURAL ?

Le groupement REP a participé en 2011 à l'expérimentation du PUCA « Qualité et sûreté des espaces urbains ». Il s'agissait de mettre des collectivités locales rencontrant des problématiques diverses sur des lieux bien identifiés, en relation avec des équipes de maîtrise d'œuvre capables de proposer un diagnostic et une solution architecturale. REP nous proposera un retour de cette expérience. Fort de son approche multidimensionnelle, REP intervient en conseil, en expertise et en accompagnement de projet pour améliorer la qualité des espaces publics. Nous nous intéresserons à une méthodologie possible pour aborder le projet de conception d'espaces publics, notamment en apportant des solutions correctives aux dysfonctionnements existants.

• Groupement pluridisciplinaire Réussir l'Espace Public (REP)

15:15
COPRODUCTION DE LA SECURITE DANS LA RENOVATION URBAINE ET GESTION DE LA TRANQUILLITE RESIDENTIELLE

En février 2015, l'IAU a publié une étude sur le traitement des enjeux de sécurité dans la rénovation urbaine en s'interrogeant sur le réinvestissement des principes de la prévention situationnelle dans les démarches ANRU. Camille Gausselin viendra présenter les résultats de son travail aux côtés de Brahim TERKI. Durant sa longue expérience, le directeur délégué à la tranquillité publique et aux affaires juridiques à A-B Habitat a conduit de nombreux projets de réaménagement.

• Camille Gausselin, IAU et Brahim TERKI, Argenteuil-Bezons Habitat

16:15
TABLE RONDE : LE DEBAT EST OUVERT

Durant cette dernière heure d'atelier, le débat est laissé libre aux intervenants de la journée ainsi qu'à tous les participants. Nous reviendrons sur les sujets saillants abordés au cours de la journée. Animation de Cyrille POY

17:30
CLOTURE DE LA JOURNEE